

Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international nous informe de la fermeture du guichet d'accueil du service central d'état civil en charge de la délivrance des copies intégrales ou extraits d'actes d'état-civil des Français nés à l'étranger. Il est préconisé d'utiliser le site ci après:

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>.

La demande d'acte d'état civil peut également être effectuée par courrier postal à l'adresse suivante:

SERVICE CENTRAL DE L'ÉTAT CIVIL, 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 9

MANIFESTATION DE VOITURES ANCIENNES



Année Scolaire 2015 / 2016

Semaine de 4.5 j Mercredi matin	
Périodes	CALENDRIER
Rentrée des Enseignants	Lundi 31 Aout 2015
Rentrée des élèves	Mardi 1er Septembre 2015
TOUSSAINT	Vendredi 16 Octobre 2015 au Lundi 2 Novembre 2015
NOEL	Vendredi 18 Décembre 2015 au Lundi 4 Janvier 2016
HIVER	Vendredi 5 Février 2016 au Lundi 22 Février 2016
PRINTEMPS	Vendredi 1er Avril 2016 au Lundi 18 Avril 2016
ETE	Mardi 5 Juillet 2016

NIDS de Guêpes, frelons, bourdons...



Ne prenez pas de risques.

Faites les détruire par Des professionnels

Sur simple appel un technicien vous communique le tarif de la prestation

Tj / 7 : 06 59 27 79 18



DECHETS VERTS Ramassage
du 1er Septembre au 20 Octobre 2015

DECHETTERIE

Attention Pass obligatoire pour y accéder

Lettre d'Informations

SEPTEMBRE 2015

PERMANENCES
Lundi: 17h à 18h
Mercredi: 10h à 12h
Samedi: 10h30 à 11h45

N° 83 Vive l'école! 03.44.51.74.03 www.pronleroy.com

« Ech français, ch'est ch'parlache de m'bouque, mé ch'picard, ch'est ch'ti ed min tchoeur. »

Le Français c'est le langage de ma bouche, mais le Picard, c'est celui de mon cœur.

CH'PICARD, CH'EST ÈNE LANGUE QU'AL VIT

COMITE DES FETES DE PRONLEROY

ASSEMBLEE GENERALE
VENDREDI 4 Septembre à 20h
Salle de la Mairie

Election d'un nouveau Conseil d'administration

REVISION EXCEPTIONNELLE des Listes Electorales 2015

Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre aux plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections Régionales organisées en Décembre 2015. Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1er Janvier et le 30 Septembre 2015 seront prises en considération dès 2015 et permettront de voter les 6 et 13 Décembre 2015.

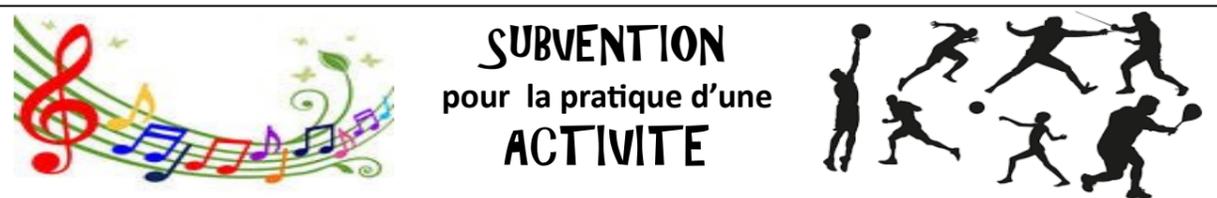
Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1er Octobre et le 31 Décembre 2015, ne permettrons en revanche de voter qu'à partir de Mars 2016.

Préparez votre rentrée Sportive

PASS'SPORTS
Vous avez moins de 18ans et vous souhaitez pratiquer un sport dans l'Oise ?
Le conseil départemental vous offre:
une réduction de 15€ sur votre licence sportive.
Vous pouvez bénéficier d'un Pass'Sports par discipline, dans la limite de 3 licences. Pour cela, il vous suffit d'être domicilié dans l'Oise et de vous inscrire dans un club sportif du département.

Remplir le formulaire sur le site: www.oise.fr/mes-services/sport-vie-associative

Le Centre Communal d'Action Sociale



CONDITIONS

Vous pratiquez de façon régulière:

- La danse, gymnastique, piano, foot, cheval.....
- En école de musique, club sportif, association culturelle....

A la condition

- d'avoir moins de 18 ans
- d'avoir plus de 60 ans

Alors vous pouvez bénéficier d'une subvention de 50% du montant de votre cotisation

- Pour la pratique d'une activité,
- Dans une seule association de votre choix,
- Limitée à 50 € pour les moins de 18 ans,
- Limitée à 20€ pour les plus de 60 ans,
- Une fois par an pour chaque membre de la famille,
- Versée directement à l'association en déduction de votre cotisation (aucune dérogation possible)

Les documents d'inscriptions sont disponibles en Mairie aux heures de permanences

COMMANDES GROUPEES = TARIF AVANTAGEUX

Besoin de FIOUL ou de PELETS (palettes)

Le groupement d'administrés regroupe toutes vos commandes. Inscrivez vous auprès de Sylvie 03.44.51.74.03

En donnant: Nom, adresse, N° téléphone, et la quantité souhaitée.

PETITES ANNONCES

Si vous avez des besoins en REPASSAGE et MENAGE vous pouvez vous adresser à :
Lydia VACHÉ tél: 06 89 06 25 32



PRESENTATION DU PASS PERMIS CITOYEN

UNE AIDE forfaitaire de 600€

octroyée par le Département aux jeunes qui souhaitent obtenir leur Permis B.

En contrepartie d'une ACTION CITOYENNE de 70h

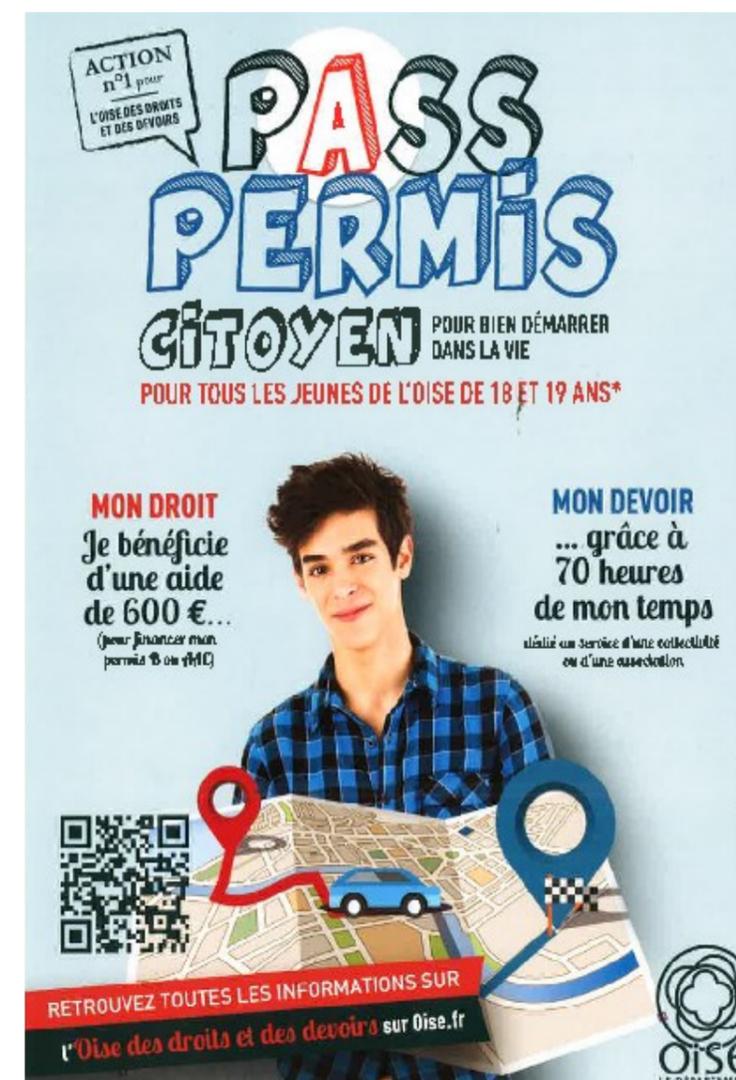
Au service d'une collectivité ou d'une association, afin de faciliter leur insertion professionnelle, mais aussi de renforcer l'esprit citoyen et de créer du lien social.

Ce dispositif est applicable à compter
du 15 Juillet 2015

Sont concernés: Les jeunes de 18 à 19 ans

révolus à la date du dépôt de candidature:

- domiciliés dans l'Oise (hors résidence universitaire)
- passant leur permis de conduire (B) la première fois
- inscrit ou non dans une auto école, titulaire ou non du code.
- ne bénéficiant pas d'autres aides au permis de même nature



La contribution citoyenne est une action bénévole à dimension sociale, solidaire, humanitaire, culturelle ou sportive dispensée au sein des services départementaux ou d'une structure à caractère associatif, communale ou intercommunale dans l'Oise et dénommé organisme d'accueil. Elle est de 70heures. Le bénéficiaire dispose d'un délai d'un an à compter de la date d'acceptation de sa candidature par les services du Département, pour réaliser sa contribution citoyenne qui peut être fractionnée et réalisée de manière exceptionnelle dans plusieurs organismes d'accueil. Elle doit être effectuée avant l'obtention du permis de conduire.

Les démarches sont à effectuer par le jeune auprès de l'organisme d'accueil choisi pour en arrêter les modalités (lieu, calendrier, missions) avant le dépôt de sa candidature au conseil Départemental. La liste des collectivités ou associations partenaires est consultable sur le site internet du Département: www.oise.fr. Sur le formulaire en ligne, le jeune peut proposer une structure de son choix. Le dossier de candidature peut y être téléchargé ou être retiré auprès des services (cindy.mouret@cg60.fr ou

magaly.liaud@cg60.fr 03 44 06 65 42